

MAIRIE DE SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres élus : 11 **SEANCE DU QUATORZE AVRIL DEUX MIL VINGT TROIS**

Présents : 8
Représentés : 1
Votants : 9
Absents : 3

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation : 28/03/2023
N° 9 - 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 14 avril à 18 heures
Le Conseil Municipal de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Gérard MOULINIER, Maire.

Étaient présents : Mr MOULINIER Gérard, Mr DUBET Jean Pierre, Mr MICOINE Claude, Mme TERRIEN Dominique, Mr GRELAUD Jean Frédéric, Mr LOUIS Fabrice, Mr BOURDONCLE Denis et Mme VIALE Anne Marie.

Étaient absents excusés : Mme CADOT Martine, Mr DOLE Franck et Mme DAUNIS Sandrine

Madame CADOT Martine a donné pouvoir à Monsieur DUBET Jean-Pierre

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre DUBET assisté de la secrétaire de Mairie

Vote des taux d'imposition de l'année 2023

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023.

Le Conseil municipal décide après en avoir délibéré d'appliquer les mêmes taux qu'en 2022 pour :

-la Taxe d'habitation :	12,27%
-la Taxe foncière (bâti) :	43.34 %
-la Taxe foncière (non bâti) :	67.12%

Les taux proposés sont votés à l'unanimité.

Le Maire,



Gérard MOULINIER